

UN PONT FINANCIER ENTRE L'ALGÉRIE ET SA DIASPORA

## La Banque Extérieure d'Algérie s'installe en France

P3



LE PRÉSIDENT SOMALIEN EN VISITE EN ALGÉRIE

## Vers un nouvel élan de coopération entre Alger et Mogadiscio

P3

PEINE DE MORT EN ISRAËL

**Nouveau visage  
du terrorisme d'État sioniste**

P11

UNION EUROPÉENNE

**LA DROITE FRANÇAISE S'OPPOSE  
À L'EXTENSION DU PROGRAMME À L'ALGÉRIE**

P3

## ANDPP

**La nécessité du renforcement de la souveraineté numérique soulignée**

L'Algérie est pleinement consciente de l'importance de la souveraineté numérique et œuvre sans relâche, à travers ses institutions constitutionnelles, à la consolider dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique définie par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, à l'ouverture, hier à Bechar, d'un Colloque international sur le thème de la "Souveraineté numérique de l'Etat", le président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), M. Samir Bourhil. Il a précisé que cette stratégie vise principalement à bâtir une économie numérique inclusive, à améliorer les services publics et à renforcer l'inclusion numérique, tout en assurant la protection des données personnelles.

Il a rappelé, à ce titre, que la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel constitue le cadre réglementaire régissant le traitement des données en Algérie.

Cette loi, a-t-il souligné, tient compte des conséquences du développement rapide des technologies de l'information et de la communication sur la vie privée. Le même texte législatif impose à toute structure manipulant des données personnelles de respecter la confidentialité et d'adopter des mesures techniques et organisationnelles destinées à prévenir toute forme de vol, d'accès non autorisé ou de perturbation des infrastructures numériques, contribuant ainsi à la préservation de la souveraineté numérique nationale, a-t-il ajouté.

Selon M. Bourhil, l'expansion des technologies de l'information a engendré un espace numérique mondial favorisant la communication et le débat sur diverses plateformes. Cet espace, devenu un enjeu majeur pour tous les pays, y compris les plus avancés, échappe souvent aux cadres juridiques et aux mécanismes de contrôle traditionnels. Face à cela, les Etats s'efforcent d'étendre leur souveraineté à cet espace virtuel, donnant naissance au concept de "souveraineté numérique". Il a insisté sur l'importance du contrôle de cet espace, notamment à travers la sécurisation des bases de données et des systèmes informatiques, ainsi que la protection des données personnelles.

Le président de l'ANPDP a souligné que la mondialisation numérique, amplifiée par l'intelligence artificielle (IA), fait peser de nouveaux défis sur la souveraineté des Etats, exposés à des risques tels que l'espionnage, la désinformation, la propagande ou encore les cyberattaques visant à paralyser leurs infrastructures stratégiques. Il a, en outre, rappelé que le législateur algérien, à travers la loi 18-07, a anticipé ces enjeux en inscrivant la protection des données personnelles au cœur de la souveraineté numérique nationale. Cette législation, a-t-il dit, constitue une affirmation du contrôle de l'Etat sur son espace numérique et une garantie essentielle de la protection de la vie privée des citoyens.

En conclusion, M. Bourhil a souligné que, face à l'évolution rapide des technologies, la confidentialité et la sécurité des données personnelles demeurent des enjeux majeurs. Il a appelé à renforcer la sensibilisation, à diffuser la culture numérique et à promouvoir l'éthique ainsi que les meilleures pratiques en la matière.

R.N

## ENREGISTREMENT DE CAS DE GALE DANS LES ÉCOLES

**Le ministère de la Santé confirme et rassure**

*Dans une circulaire adressée aux responsables du secteur au niveau des wilayas et datée du 6 novembre et portant le numéro 25, le ministère de la Santé a rappelé que la gale est une maladie de peau infectieuse causée par un parasite cutané qui se transmet par contact direct, ou via les vêtements et les literies.*

Le ministère de la Santé a rassuré, hier, que les cas de gale enregistrés dans deux wilayas ont été maîtrisés, précisant que la situation est sous contrôle et que tous les patients ont suivi un traitement. En effet, le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, le professeur Fourar, a indiqué, à l'occasion d'une conférence de presse lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'Institut national de santé publique à El-Biar (Alger) et consacrée à la situation épidémiologique des maladies transmissibles, que les rapports de la santé scolaire ont confirmé l'existence de cas de gale dans certaines écoles. Il a ajouté que ces cas ont été signalés par les unités de suivi et de dépistage sanitaire au niveau de certains établissements scolaires dans deux wilayas, dont il a refusé de révéler les noms. Dr Fourar a tenu, toutefois, à rassurer les citoyens qu'aucun cas de gale n'existe actuellement.

Le ministère de la Santé a tiré, il y a quelques jours, la sonnette d'alarme sur la recrudescence de la gale dans le milieu scolaire. Dans une circulaire adressée aux responsables du secteur au niveau des wilayas et datée du 6 novembre et portant le numéro 25, le ministère de la Santé a rappelé que la gale est une maladie de peau infectieuse causée par un parasite cutané qui se transmet



par contact direct, ou via les vêtements et les literies. Aussi, la Direction Générale de la Prévention et de la Promotion de la Santé a détaillé les procédures à suivre en cas d'enregistrement de cas de gale au sein des établissements éducatifs. Ces mesures sont : les visites périodiques de dépistage précoce des maladies chez les élèves, la prise en charge des cas pathologiques détectés, la vaccination conformément au calendrier national, l'organisation de sessions d'éducation sanitaire, le contrôle de l'hygiène et de la santé publique au sein des établissements éducatifs et, enfin, l'assurance d'une couverture sanitaire pour les examens de fin d'an-

née scolaire. Le ministère a, en outre, souligné les étapes à suivre dès l'apparition de cas d'infection, à savoir : la mise en place d'un dépistage complet de tous les élèves et enseignants de la classe ou de l'établissement concerné, le traitement des personnes infectées avec la solution spécifique, un médicament anti-gale, l'éloignement temporaire des personnes infectées de l'école jusqu'à leur guérison complète, l'extension des opérations de dépistage aux établissements éducatifs voisins et la désinfection complète des classes et des installations de l'école. Après quoi, le ministère a averti que le retour en classe

des élèves malades n'est possible qu'après un examen médical confirmant leur guérison totale. Aussi, une coopération étroite entre les directions de la Santé et de l'Éducation ainsi que les autorités locales a été recommandée afin de pour garantir un environnement scolaire sain et sécurisé. Il a également réaffirmé l'importance de fournir de l'eau dans toutes les installations sanitaires des écoles, de les équiper de savon liquide, d'essuie-mains et de produits d'hygiène, et de renforcer la mobilisation des agents de nettoyage pour assurer la propreté au sein des établissements éducatifs.

Ali.C

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Le premier Fonds d'investissement universitaire détaillé**

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, le 30 octobre dernier, la création du premier Fonds d'investissement universitaire, placé sous la tutelle de l'université d'Alger 3. Le recteur de cette université, Khalel Rouaski, a souligné, hier à l'occasion de son passage à la chaîne 3 de la Radi algérienne, l'importance de ce projet structurant, affirmant que « c'est le premier fonds d'investissement 100 % universitaire, créé à travers le regroupement de plusieurs filiales économiques d'Alger 3 ».

Il a assuré que le capital initial du Fonds est fixé à 120 millions de dinars, avec pour objectif d'atteindre 330 millions de dinars avant la fin de l'année, précisant que « ce fonds vise avant tout à accompagner et financer les porteurs de projets innovants issus de l'université, mais aussi à soutenir les acteurs économiques opérant

dans le secteur de l'enseignement supérieur ». Selon lui, le fonds fonctionne selon deux modes, comme fonds d'investissement direct et comme fonds de fonds, c'est-à-dire qu'il pourra gérer d'autres fonds, dans le secteur universitaire mais aussi, pour quoi pas, à l'échelle internationale ».

Le recteur d'Alger 3 a affirmé que le secteur de l'enseignement supérieur connaît une véritable effervescence entrepreneuriale. « Nous comptons plus de 2 200 projets innovants labellisés à l'échelle nationale, dont plus de 200 startups déjà créées et actives, certaines même à l'international (...) A cela s'ajoutent 20 000 micro-entreprises universitaires portées par des étudiants formés dans les Centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE), dont plus de 2 000 sont déjà en activité. Et de nuancer : « le taux actuel de financement et de réalisation se

situe entre 10 et 12 %, mais notre objectif est d'atteindre 80 % grâce au fonds d'investissement et aux nouveaux mécanismes d'accompagnement. » Pour renforcer cet écosystème, le ministère de l'Enseignement supérieur prévoit la création d'un guichet unique au niveau de chaque université. Ce dispositif vise à centraliser toutes les démarches administratives pour les porteurs de projets, à l'image de l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement (AAPI), a assuré le recteur. « Chaque université disposera de son guichet unique, qui concernera à la fois les incubateurs et les CDE. Cela permettra de faciliter le parcours administratif des porteurs de projets innovants et des micro-entreprises universitaires », a-t-il expliqué. Les chiffres témoignent déjà de l'impact économique du secteur. Les startups et micro-entreprises universitaires actives génèrent plus de 6 600 emplois

directs, avec une moyenne de trois postes par structure. « Le secteur de l'enseignement supérieur devient un véritable secteur économique à part entière. », s'est-il réjoui. Avec ce premier fonds d'investissement universitaire, l'université d'Alger 3 ouvre la voie à une réforme structurelle ambitieuse, plaçant l'étudiant, l'innovation et l'entrepreneuriat au cœur de la mission de l'enseignement supérieur. Si cette expérience s'avère concluante, elle pourrait être étendue aux 119 établissements universitaires du pays, faisant de l'université algérienne un moteur économique à part entière. « C'est une révolution silencieuse mais déterminante », a résumé M. Rouaski, soulignant que « l'université ne se contente plus de former, elle investit, crée de la valeur et participe directement au développement économique national ».

Ali.C

LE PRÉSIDENT SOMALIEN EN VISITE EN ALGÉRIE

# Vers un nouvel élan de coopération entre Alger et Mogadiscio

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a exprimé, hier mardi à Alger, sa pleine satisfaction quant aux résultats des entretiens qu'il a eus avec son homologue somalien, M. Hassan Sheikh Mohamud, en visite officielle en Algérie.



Cette rencontre, marquée par une atmosphère de fraternité et de confiance, a permis de réaffirmer la convergence de vues entre les deux pays sur les principales questions régionales et internationales, notamment le soutien indéfectible au peuple palestinien dans sa lutte pour l'établissement de son État indépendant avec El-Qods pour capitale. Dans une déclaration conjointe faite à l'issue des discussions tenues au siège de la Présidence de la République, le président Tebboune a souligné que cette visite, la deuxième du président somalien en Algérie, témoigne de la volonté commune de consolider les relations bilatérales et d'élargir les perspectives de coopération dans divers domaines. Les entretiens ont porté sur plusieurs dossiers d'intérêt commun aux niveaux arabe et africain, mais également sur les opportunités de partenariat économique entre Alger et Mogadiscio. Sur le plan politique, les deux chefs d'État ont réaffirmé leur soutien au droit légitime du peuple palestinien à recouvrer son indépendance et à établir un État souverain dans les frontières de 1967, avec El-Qods

comme capitale. Ils ont insisté sur la nécessité d'une mobilisation internationale accrue pour mettre fin aux souffrances du peuple palestinien et garantir le respect du droit international. Abordant la situation en Libye, les présidents Tebboune et Sheikh Mohamud ont convenu de l'importance de parvenir à une solution politique inclusive, fondée sur le dialogue et le libre choix du peuple libyen à travers des élections transparentes. Ils ont également souligné la nécessité de préserver l'unité et la souveraineté de la Libye, tout en appelant à la fin des ingérences étrangères qui aggravent les divisions internes. Le président Tebboune a par ailleurs évoqué la crise humanitaire que traverse le Soudan, qualifiant la situation de « véritable tragédie » alimentée par des ingérences extérieures. Il a réaffirmé le rejet par l'Algérie et la Somalie de toute intervention étrangère dans ce pays frère, dénonçant des actions contraires aux principes de solidarité et de coopération qui doivent régir les relations entre nations arabes et africaines. Sur le plan bilatéral, les deux dirigeants ont

exploré de nouvelles pistes de collaboration dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, l'agriculture, la pêche, l'industrie pharmaceutique et l'enseignement supérieur. Le président Tebboune a annoncé à cette occasion l'octroi de 110 bourses d'études au profit d'étudiants somaliens pour l'année universitaire 2026-2027, soulignant la volonté de l'Algérie d'intensifier les échanges humains et académiques. Cette initiative sera élargie à d'autres domaines de formation, notamment la formation professionnelle, policière et en matière de défense. En conclusion, le président Tebboune a salué la qualité des concertations avec son homologue somalien et réaffirmé la détermination de l'Algérie à œuvrer pour un partenariat renforcé au service des intérêts des deux peuples frères. Il a insisté sur l'importance d'approfondir la coopération économique et politique entre Alger et Mogadiscio, tout en poursuivant la coordination sur les grandes questions régionales afin de promouvoir la stabilité, la solidarité et le développement en Afrique et dans le monde arabe.

Synthèse : Brahim. T

UNION EUROPÉENNE

## La droite française s'oppose à l'extension du programme à l'Algérie

La droite française s'oppose à la décision de l'Union européenne d'élargir le programme d'échange étudiant « Erasmus+ » pour inclure l'Algérie dans le cadre de la « Charte pour la Méditerranée ».

L'Union européenne avait récemment annoncé son intention d'étendre le programme « Erasmus » afin d'intégrer l'Algérie parmi les pays du « Pacte pour la Méditerranée », dans le cadre de ses efforts visant à renforcer l'intégration académique et la coopération en matière d'enseignement supérieur entre l'Europe et les pays du bassin méditerranéen. Le député européen et cadre du parti Les Républicains, François-Xavier Bellamy, a affirmé dans une pétition publiée par le journal Le Figaro que cette décision « reflète une approche technocratique arrogante de l'Union européenne et révèle une contradiction évidente dans ses politiques », arguant que l'Algérie « détient arbitrairement des citoyens français, à savoir l'écrivain Boualem Sansal et le journaliste Christophe Gleizes, et pourtant est incluse parmi les partenaires académiques ».

Bellamy a ajouté que cette extension « transforme Erasmus+ d'un programme d'échange académique en un mécanisme d'avantages accordés à des pays malgré leur bilan en matière de répression de la liberté d'expression », soulignant que « l'Algérie représente un exemple de pays à qui l'Europe accorde une place académique malgré ses pratiques contre les droits humains », et considérant cela comme faisant partie d'« une approche de l'Union européenne qui croit se renforcer en dissimulant et en renonçant à ses valeurs fondamentales ».

Il a également affirmé que la politique européenne envers l'Algérie s'inscrit dans le cadre d'« un chaos diplomatique entre Paris et Alger concernant la coopération migratoire, l'Algérie refusant de reprendre ses ressortissants résidant de manière irrégulière en France », et a considéré que l'extension d'Erasmus+ à l'Algérie constitue « un moyen d'éluder les responsabilités sous couvert d'un programme académique ».

Bellamy a conclu son appel en lançant une pétition européenne contre cette extension, affirmant que « l'ouverture ne peut signifier renoncer à la discrimination et à la prudence », et appelant les citoyens français et européens à se joindre à la pression sur la Commission européenne afin de revoir sa décision.

Sid Ali

UN PONT FINANCIER ENTRE L'ALGÉRIE ET SA DIASPORA

## La Banque Extérieure d'Algérie s'installe en France

Après plusieurs années de préparation, la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) concrétise enfin son projet d'implantation en France. La date d'ouverture officielle de sa filiale française, baptisée BEA International Bank, est désormais fixée au 20 novembre 2025, marquant une étape majeure pour la plus grande institution bancaire publique du pays. Ce projet, attendu depuis près de huit ans, représente une avancée stratégique pour la BEA et une opportunité précieuse pour la diaspora algérienne en France, forte de plusieurs millions de ressortissants. Annoncée pour la première fois en 2017, l'initiative avait connu de multiples reports avant que la banque n'obtienne, en janvier 2025, l'agrément des autorités bancaires françaises et européennes, condition indispensable pour exercer sur le territoire français. L'ouverture de cette filiale s'inscrit dans

une dynamique plus large, portée par l'État algérien, visant à rapprocher les institutions financières nationales de la diaspora et à faciliter les investissements et transferts de fonds vers l'Algérie. Le gouvernement multiplie en effet les incitations destinées aux Algériens de l'étranger afin de stimuler l'investissement productif et de soutenir la politique de diversification économique hors hydrocarbures. La BEA International Bank entamera ses activités avec trois premières agences stratégiquement situées : la première à Courcelles (17<sup>e</sup> arrondissement de Paris), la seconde à Saint-Denis, en banlieue parisienne, et la troisième à Marseille, une ville historique de la communauté algérienne. Cette implantation géographique reflète la volonté de la banque de se rapprocher des zones à forte concentration de ressortissants algériens.

Créée en 2022 et dotée d'un capital de 150 millions d'euros, la filiale française exercera l'ensemble des activités bancaires classiques : réception de fonds, octroi de crédits, services de paiement, opérations de change, ainsi que la prise de participations dans des sociétés. M. Mohammed Lebbou a été nommé directeur général de la BEA France, tandis que Rahali Lahouari préside le conseil d'administration. Le siège social est établi au 79, rue de Miromesnil à Paris. Pour Abdelouahab Yagoubi, député des Algériens de France, cette ouverture est « une excellente nouvelle pour la communauté nationale en Europe ». Selon lui, « la présence d'une banque algérienne sur le sol européen renforce la confiance, la proximité et ouvre la voie à de nouvelles opportunités d'investissement pour les entrepreneurs et particuliers désireux de maintenir un lien économique fort avec l'Algérie ».

La création de la BEA France s'inscrit dans un mouvement d'expansion plus large des banques publiques algériennes à l'étranger. Outre la BEA, d'autres institutions comme le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) et la Banque Nationale d'Algérie (BNA) ont engagé des démarches similaires, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. Ces initiatives visent à renforcer la présence financière de l'Algérie à l'international, à soutenir les exportations et à accompagner les entreprises nationales opérant à l'étranger.

Avec cette première implantation en Europe, la BEA entend jouer un rôle clé dans la modernisation du système bancaire algérien et dans le développement d'une plateforme financière ouverte sur le monde, tout en consolidant les liens économiques et humains entre l'Algérie et sa diaspora.

R.N

## AFRIQUE DU SUD

**Les exportations d'agrumes en hausse de 22%**

Les exportations d'agrumes d'Afrique du Sud ont bondi de 22 % pour atteindre un niveau record cette année, portées par une demande accrue, des conditions météorologiques favorables et l'entrée en production de nouveaux vergers, a déclaré lundi l'Association des producteurs d'agrumes d'Afrique australe (CGA). Deuxième exportateur mondial d'agrumes derrière l'Espagne, l'Afrique du Sud a expédié plus de 3 millions de tonnes de fruits lors de la saison qui s'est achevée en octobre, contre 2,4 millions l'an dernier. Cette saison exceptionnelle a été marquée par une forte demande sur les marchés étrangers pour les oranges à jus et les citrons, a précisé la CGA dans un communiqué. L'Europe reste le principal marché des agrumes sud-africains, absorbant environ 36 % du total des exportations, suivie par le Moyen-Orient (19 %) et l'Asie (15 %).

## ENERGIE

**General Electric veut élargir les domaines de partenariat**

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjail, a reçu, lundi à Alger, une délégation de la compagnie américaine General Electric (GE), conduite par le directeur exécutif des services énergétiques pour l'Asie du Sud, le Moyen-Orient et l'Afrique à "GE Vernova", M. Joseph Anis, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de plusieurs cadres, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération internationale, et de l'examen des moyens d'élargir les perspectives de partenariat entre l'Algérie et General Electric, en vue de conforter la place de l'Algérie sur les marchés énergétiques mondiaux, a précisé la même source.

Au cours de cette réunion, les deux parties ont évoqué les opportunités d'élargir les domaines de coopération entre l'opérateur américain et le secteur de l'énergie en Algérie, notamment avec le groupe Sonelgaz. A cette occasion, M. Adjail a souligné "l'importance majeure" qu'accorde le gouvernement au secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, notant que ce dernier représente "un enjeu essentiel pour la réalisation du développement durable", d'où la nécessité, a-t-il dit, "de choisir les partenaires avec soin". Il a également exprimé sa satisfaction du niveau de partenariat entre Sonelgaz et General Electric, le qualifiant de "modèle à suivre pour les investisseurs américains et étrangers".

Pour sa part, M. Joseph Anis s'est félicité du niveau de coopération entre sa compagnie et le ministère de l'Energie, à travers Sonelgaz, soulignant la volonté de General Electric d'élargir les domaines de partenariat durant les cinq prochaines années, en phase avec l'évolution des marchés mondiaux de l'énergie.

## AAPI

**Le renforcement de la coopération avec l'Egypte examiné**

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte, Abdellatif Ellayeh, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'investissement, a indiqué un communiqué de l'AAPI. Cette rencontre, tenue au siège de l'AAPI en présence de ses cadres, a permis aux deux parties d'examiner les possibilités de développement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'investissement et d'évoquer les préparatifs en prévision de la tenue de rencontres d'affaires et de forums économiques conjoints visant à renforcer les partenariats entre les entreprises algériennes et égyptiennes, a précisé le communiqué. Au cours de la rencontre, les deux parties ont mis en avant "les grandes opportunités de coopération et de partenariat disponibles, grâce aux potentialités et aux atouts économiques dont disposent l'Algérie et l'Egypte dans divers secteurs", a ajouté la même source. A cette occasion, l'ambassadeur égyptien a fait part de "l'intérêt croissant porté par les entreprises égyptiennes à l'investissement en Algérie", saluant "le climat des affaires attractif et les profondes réformes caractérisant l'environnement de l'investissement en Algérie". Pour sa part, M. Rekkache a affirmé que l'AAPI "reste disposée à apporter aux investisseurs égyptiens le soutien et l'accompagnement nécessaires à la réalisation de leurs projets d'investissement en Algérie", a conclu le communiqué.

R.E

## UNITÉ DE CIMENT DU GROUPE GICA À TIMEGTAN (ADRAR)

**Le projet de la deuxième ligne de production inspecté**

Les ateliers lancés après la remise du projet au groupe GICA depuis fin octobre dernier, prévoient notamment une campagne de nettoyage interne et externe de l'usine ainsi que des travaux d'ingénierie et de réhabilitation du matériel, outre la construction de la voie reliant cette unité à la route nationale sur une distance de 25 km.

Le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, a inspecté, lundi dans la commune de Timegtan, à l'est du chef-lieu de wilaya, le projet de lancement de la deuxième ligne de production de l'unité de ciment relevant du groupe GICA, dans le cadre de sa visite d'inspection des projets industriels dans la wilaya. Lors de cette visite, le ministre a écouté un exposé exhaustif sur les différentes étapes de l'opération de relance de l'activité de cette unité récupérée par le groupe GICA en vertu de jugements définitifs, à travers sa première ligne de production avec une production théorique estimée à 1 million de tonnes de ciment par an. Les ateliers lancés après la remise du projet au groupe GICA depuis fin octobre dernier, prévoient notamment une campagne de nettoyage interne et externe de l'usine ainsi que des travaux d'ingénierie et de réhabilitation du matériel, outre la construction de la voie reliant cette unité à la route nationale sur une distance de 25 km, réalisée conjointement entre la Direction des travaux publics et le groupe GICA, en sus de son raccordement au réseau électrique via une ligne s'étendant sur 40 km, ce qui a permis la relance de l'activité de l'unité en avril 2025, a-t-on indiqué.

La remise en service de l'activité de cette usine contribuera à la création d'une dynamique économique dans la région, en plus de la réintégration de 182 anciens travailleurs à leurs postes, en attendant l'achèvement des travaux relatifs au lancement de la deuxième ligne de production, qui affichera une capacité de 1,5 million de tonnes par an. La capacité globale de production de cette



usine atteindra 2,5 millions de tonnes par an, ce qui est à même de contribuer à la création de 409 nouveaux postes d'emploi au sein de l'usine, selon les déclarations de ses responsables.

Intervenant avant la présentation de cet exposé, le ministre de l'Industrie a expliqué que "sa visite d'inspection pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets industriels dans la wilaya d'Adrar, s'inscrit dans le cadre des démarches des hautes autorités du pays pour relancer les entreprises et les projets récupérés en les intégrant, rapidement, dans la dynamique du développement national, pour en faire un véritable levier du développement industriel". Il a ajouté que les services de son département ministériel

procèdent à "une évaluation minutieuse et un diagnostic objectif de l'état de ces projets, en identifiant les insuffisances afin de prendre les décisions nécessaires permettant leur relance, en étroite coordination avec les autorités locales et les partenaires économiques". Avant sa visite à cette unité, le ministre de l'Industrie avait donné, en compagnie des autorités de la wilaya, le coup d'envoi du projet de réalisation d'un tronçon de la route menant à l'usine sur une distance de 12,5 km, prise en charge par les services de la Direction des travaux publics, la livraison étant prévue dans un délai de 10 mois, comme précisé par les responsables du secteur dans la wilaya.

Synthèse : S.A.K

## ALGÉRIE-BRÉSIL

**Le renforcement de la coopération économique examiné**

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a examiné avec l'ambassadeur de la République fédérale du Brésil en Algérie, M. Marcos Vinicius Pinta Gama, les voies et moyens de développer les relations commerciales et de renforcer la coopération économique entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la rencontre qui s'est tenue, di-

manche, M. Rezig a souligné l'importance d'activer le Conseil d'affaires algéro-brésilien, en tant que cadre permanent de coordination des échanges et de faciliter l'établissement de partenariats entre les entreprises des deux pays, notamment dans le domaine des produits alimentaires et des industries agro-alimentaires, a précisé le communiqué. Il a également souligné la nécessité d'échanger les expertises dans les secteurs d'in-

térêt commun, dans le cadre d'une coopération basée sur le principe gagnant-gagnant.

De son côté, l'ambassadeur brésilien a fait part de la disposition de son pays à développer la coopération économique avec l'Algérie et de sa volonté d'élargir les domaines de partenariat commercial, compte tenu des potentialités des deux pays, a conclu le communiqué.

R.N

## UNIVERSITÉ D'ORAN 2

**Les exportations algériennes hors hydrocarbures sous la loupe des experts**

L'Université d'Oran 2 "Mohamed Ben Ahmed" abritera, demain mercredi, un Colloque national sur "les exportations hors hydrocarbures en Algérie : réalités, obstacles et défis", avec la participation d'experts en économie, des chefs d'entreprises, ainsi que des opérateurs en exportation, a indiqué, hier, cet établissement universitaire. Cette rencontre scientifique, organisée par le laboratoire "Les économies euro-méditerranéenne LA-REEM" en collaboration avec le laboratoire "Recherche appliquée à la Firme, l'industrie et le

territoire LARAFIT" de l'université d'Oran 2, vise à "ouvrir un débat scientifique sur les moyens de diversifier l'économie nationale et d'exploiter les opportunités offertes par la Zone africaine de libre-échange (ZLE-CAF)", a-t-on expliqué de même source. Les sessions programmées aborderont plusieurs thèmes, notamment les politiques d'exportation vers l'Afrique, le rôle des petites et moyennes entreprises dans le soutien des exportations non pétrolières, ainsi que les opportunités de développement des secteurs industriels

et agro-alimentaire. A ce propos, plusieurs conférences sont prévues telles que "La Zone de libre-échange africaine : quels sont les défis et les opportunités pour l'Algérie ?", "La Zone de libre-échange africaine : état des lieux, potentialités et leviers de croissance", et "Les obstacles, les leviers stratégiques et les perspectives d'avenir pour les entreprises algériennes d'exportation vers l'Afrique", entre autres. Trois ateliers de travail seront également organisés sur "les exportations hors hydrocarbures en Afrique : état actuel, dyna-

miques et opportunités sectorielles", "les politiques publiques et les mécanismes de soutien aux exportations et l'accès aux marchés africains", et "les contraintes et défis de l'exportation : les facteurs causant des obstacles ou des échecs et les défis d'intégration du marché à long terme", ajoute-t-on. Ces ateliers visent à échanger des expériences et renforcer l'intégration entre l'université et les entreprises économiques, afin de servir la compétitivité des exportations algériennes sur le continent africain, a-t-on mentionné.



TISSEMSILT

## 16 établissements scolaires des trois cycles en cours de réalisation



**L**e secteur de l'éducation dans la wilaya de Tissemsilt sera renforcé par 16 nouveaux établissements scolaires destinés aux élèves des trois cycles d'enseignement, dont la réception est prévue avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris lundi auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya (DEP).

Le chef du service de suivi des projets réalisés au sein de cette direction, Ali Chenoui, a souligné que les structures éducatives en cours de réalisation comprennent 11 écoles primaires situées dans les nouveaux quartiers d'habitat des communes de Khemisti, El Ayoun et Tissemsilt, en signalant que l'avancement des travaux est déjà considérable

sur plusieurs sites.

Selon le même responsable, la réception de ces projets est prévue avant la fin de l'année 2025.

Ces projets, dont une partie est financée par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, et une autre par le secteur de l'éducation, portent également sur quatre CEM, dont deux à Tissemsilt, situés dans les quartiers Hassan et la nouvelle ville Boumankouche, où les travaux ont atteint un stade avancé permettant leur livraison avant la fin de l'année 2025, et deux autres à Khemisti et Theniet El Had, précise le même interlocuteur.

Ali Chenoui a ajouté que les projets, suivis par la DEP, comprennent aussi

la réalisation d'un lycée dans la nouvelle ville de Boumankouche (commune chef-lieu), d'une capacité de 1 000 places pédagogiques. Les travaux de cet établissement ont atteint un taux d'avancement significatif, et sa livraison est prévue pour le premier trimestre de l'année 2026.

Pour rappel, le secteur de l'éducation de la wilaya a été renforcé, lors de la rentrée scolaire 2025-2026, par la mise en service de cinq nouvelles écoles primaires et de deux CEM, en plus de la réhabilitation et de la rénovation de deux lycées.

## GUELMA (RÉSEAU DE GAZ DE 50 MECHTAS ET LOCALITÉS RECLUÉES)

### Lancement prochain des travaux de raccordement progressif

Les travaux de raccordement progressif au réseau de gaz naturel de 50 mechtas et localités reculées de plusieurs communes de la wilaya de Guelma seront "prochainement" lancés, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

La responsable de cette cellule, Ryma Madhoui, a précisé à l'APS que ces opérations rentrent dans le cadre du programme complémentaire pour les années 2025 et 2026 supervisé par la direction de l'énergie et des mines.

Les opérations du programme inscrite pour 2025 débiteront "avant la fin de l'année en cours" et porteront sur la réalisation d'un réseau de 96 km de canalisations pour desservir 964 foyers de 18 agglomérations reculées et mechtas de 11 communes, a précisé la même source.

La tranche 2026 de ce même programme prévoit le raccordement au réseau de gaz de 32 mechtas de 17 communes de la wilaya, selon la même source qui a précisé que la phase d'inspection des sites à raccorder au titre de cette tranche a été terminée et les préparatifs ont été entamés pour lancer les études techniques puis les procédures administratives précédant l'engagement des travaux au cours des premiers mois de 2026.

## MILA

### Lancement des travaux de renforcement de tronçons des RN 5 et 79

Des travaux de renforcement de plusieurs tronçons des routes nationales RN-5 et RN-79 ont été lancés sur le territoire de la wilaya de Mila, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des travaux publics.

Le chef du service d'entretien et d'exploitation des routes de cette direction, Mohamed Seghir Boukrija, a indiqué à l'APS que ces travaux entamés depuis quelques jours portent sur la consolidation du corps de la chaussée et l'entretien des ouvrages d'art et ouvrages de drainage des eaux pluviales sur 8 km en plusieurs endroits de la RN-5 entre Chelghoum Laid et les limites administratives de la wilaya de Constantine.

Sur la RN-79, des travaux seront menés sur le tronçon mitoyen à l'université Abdelhafid Boussouf pour le traitement du glissement du terrain et la consolidation du corps de la chaussée sur une distance d'un kilomètre. Ces travaux inscrits dans le programme d'entretien et de renforcement des routes nationales de l'exercice 2025 mobilisent une enveloppe financière de 430 millions DA dont 310 millions DA pour la RN-5 avec un délai de réalisation de 5 mois et le reste pour la RN-79 avec un délai de réalisation de deux mois, selon la même source.

Depuis le début de l'année en cours, il a été procédé au renforcement de la RN-100 sur 1,2 km dans la commune de Teleghma et de la RN-5A sur 0,4 km dans la commune d'Oued Athmania, a rappelé la même source. Les travaux se poursuivent en outre dans la commune de Ferdjoua pour consolider 5 km de la RN-77, a-t-on indiqué.

## TÉBESSA

### Réception dès la prochaine rentrée de 14 établissements scolaires

Le secteur de l'éducation sera renforcé, dès la prochaine rentrée des classes (2026-2027) dans la wilaya de Tébéssa, par la réception et la mise en service de 14 établissements scolaires relevant des trois cycles de l'enseignement, a indiqué, lundi, le wali Ahmed Belhaddad. Le chef de l'exécutif local a précisé, lors de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), consacrée à l'évaluation de la rentrée sociale et au budget primitif de l'exercice 2026, qu'il sera procédé, dans plusieurs communes de la wilaya, à la réception de 8 groupes scolaires, 5 collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée. Pas moins de 45 classes d'extension pour les trois paliers de l'enseignement seront également réceptionnées dans plusieurs communes de la wilaya, selon M. Belhaddad, qui a rappelé que plus de 204.000 élèves ont rejoint, lors de la rentrée de septembre dernier, les 619 établissements scolaires de la wilaya de Tébéssa.

## RELIZANE

### Plus de 80 millions DA pour le renforcement de l'AEP

Une enveloppe financière d'environ 81 millions DA a été allouée à la réalisation de projets destinés à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) au profit de quatre communes de la partie Est de la wilaya de Relizane, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'Hydraulique. Le chef du service de la gestion de l'eau potable au sein de cette direction, Mustapha Koulibi, a indiqué à l'APS que ces projets, dont les travaux viennent de s'achever, visent à améliorer et à renforcer l'approvisionnement en eau potable au profit de plus de 70.000 habitants des communes d'Ami-Moussa, El-Ouldja, Aïn-Tarek et Had-Chekkala. Ces opérations de développement ont porté, selon le responsable, sur la réhabilitation de trois stations de pompage à travers l'acquisition et l'installation de six pompes horizontales d'un débit de 70 litres/seconde, de trois transformateurs électriques d'une capacité de 630 kilovolts, ainsi que d'autres équipements électriques. Ces projets permettront d'augmenter les capacités de pompage à 12.000 m<sup>3</sup>/jour, et d'assurer des quantités suffisantes d'eau potable pour satisfaire les besoins des habitants des communes concernées et des agglomérations qui en dépendent, a ajouté M. Koulibi. Il convient de rappeler que l'entreprise "Algérienne des eaux" de Relizane distribue plus de 155.000 m<sup>3</sup> d'eau potable au profit de plus de 170.000 abonnés à travers les différentes communes de la wilaya, selon les données statistiques de la même entreprise.

## SIDI AKKACHA (CHLEF)

# Travaux de restauration d'un centre de torture de la période coloniale



La Direction des moudjahidine et ayants droit de Chlef a entamé les travaux de restauration du centre de torture "Errha", datant de la période coloniale, dans la commune de Sidi Akkacha, a-t-on appris lundi auprès de cette structure.

Selon la cellule de communication de la Direction, cette opération s'inscrit dans le cadre des instructions du ministère de tutelle visant la préservation du patrimoine historique et culturel lié à la glorieuse Révolution de libération, notamment les sites et

monuments commémoratifs.

Mené en coordination avec les autorités locales de Sidi Akkacha, Nord de Chlef, ce projet a été doté d'une enveloppe de 17 millions de DA, au titre d'un programme sectoriel du ministère des Moudjahidine destiné à la sauvegarde de la mémoire nationale et à la valorisation des vestiges de la Révolution, selon la même source.

La même direction a également entamé, durant l'année en cours, les travaux d'aménagement de trois (3) cimetières de chouchada. Sachant que les projets concer-

nant les cimetières des chouchada d'El-Harranfa et de Boukadir ont été réceptionnés, tandis que les travaux de celui de Bissa, dans la commune de Zebboudja, ont atteint un taux d'avancement de 85%.

Les mêmes services procèderont, mardi, en coordination avec les autorités locales de Beni Bouattab (Sud de Chlef), au choix du terrain destiné à l'édification d'un monument commémoratif de la bataille de Beni Boustour.

## BLIDA

# Création d'une commission pour l'examen des besoins des établissements éducatifs

Une commission chargée d'examiner les besoins des établissements éducatifs sera créée dans la wilaya de Blida, dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de scolarisation à travers les différentes communes, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Lors de la 3e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali de Blida, Djamel-Eddine Hashas, a donné des instructions pour la mise en place de cette commission qui aura pour

mission d'évaluer les besoins de l'ensemble des établissements scolaires et de fixer les priorités en vue d'assurer une répartition équilibrée des projets éducatifs, pour améliorer les prestations offertes aux élèves.

Cette structure procèdera à des visites régulières sur le terrain pour examiner l'état des infrastructures scolaires, notamment en matière de chauffage, d'aménagement, de restauration et de transport scolaire, au même titre que les projets d'extension et de construction de nou-

veaux établissements dans les zones à forte densité démographique.

Le wali a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'amélioration du rendement éducatif et à la garantie d'un environnement scolaire propice au bien-être des élèves et des enseignants. Les conclusions de cette commission serviront de base pour le financement des opérations inscrites

dans les différents programmes de développement.

Par ailleurs, M. Hashas a insisté, lors de l'examen du dossier relatif aux établissements publics de santé de proximité, sur la nécessité d'équiper l'ensemble de ces structures en climatiseurs avant la prochaine saison estivale. Sachant que la wilaya a procédé, durant cette année, à l'acquisition d'un grand nombre de climatiseurs sur son budget propre, en vue d'améliorer les conditions de travail dans ces établissements.

FOOT / SERIE A

## L'Atalanta met fin aux fonctions de son entraîneur Ivan Juric

Le club de football italien Atalanta Bergame, s'est séparée de son entraîneur Croate Ivan Juric, lundi au lendemain de la déroute de son équipe à Sassuolo (3-0) pour le compte de la 11e journée de Serie A.

"Ivan Juric a été relevé de ses fonctions d'entraîneur de l'équipe première, ainsi que ses collaborateurs les plus proches, à savoir Matteo Paro, Miguel Veloso, Paolo Barbero, Stjepan Ostojic et Michele Orecchio", a indiqué le club dans un communiqué.

Juric, 50 ans, avait la lourde tâche de succéder à Gian Piero Gasparini, parti à l'intersaison à la Roma et qui a fait en sept saisons de l'Atalanta une place forte de la Serie A.

Sous sa direction, la "Dea" n'a remporté que quatre matchs, deux en championnat et deux en Ligue des champions, sur un total de quinze disputés depuis août.

En championnat, son équipe vient de concéder deux défaites de suite et pointe après la onzième journée à la 13e place, à onze points de la tête.

Pour remplacer Juric qui, depuis 2024, a été limogé après quelques mois en poste par l'AS Rome, Southampton et donc l'Atalanta, la "Dea" penserait à Raffaele Palladino, libre depuis son départ de la Fiorentina après une saison.

L'Atalanta est le quatrième club de Serie A à remercier son entraîneur cette saison après la Juventus Turin (Igor Tudor remplacé par Luciano Spalletti), le Genoa (Patrick Vieira qui a laissé sa place à Daniele De Rossi) et la Fiorentina (Stefano Pioli à qui Paolo Vanoli a succédé).

R.S

FOOT/ QUALIF. MONDIAL-2026  
(BELGIQUE)

## Le gardien Courtois forfait contre le Kazakhstan et le Liechtenstein

Le gardien international belge du Real Madrid, Thibaut Courtois, victime d'une lésion à un adducteur, contractée dimanche en Liga face au Rayo Vallecano (0-0), a déclaré forfait pour les deux derniers matchs des "Diables Rouges", aux qualifications du Mondial-2026 de football, contre le Kazakhstan et le Liechtenstein, a annoncé son club lundi. "A la suite d'examens effectués aujourd'hui sur notre joueur Thibaut Courtois par les services médicaux du Real Madrid, il a été diagnostiqué une lésion du muscle adducteur long de la jambe droite", précise le club Merengue dans un communiqué. Le Real Madrid ne précise pas la durée estimée de l'absence du gardien de but, qui serait selon la presse espagnole d'une durée de dix à 12 jours. Courtois (33 ans) pourrait donc être de retour pour le match de Liga du club madrilène contre Elche le 23 novembre. Dans le cadre des deux dernières journées du groupe J des qualifications pour la Coupe du monde, dont elle occupe la première place, la Belgique doit aller rencontrer le Kazakhstan le samedi 15 novembre avant d'accueillir le Liechtenstein le 18.

R.S

TURQUIE

## Des arbitres de foot en prison, le scandale des paris s'élargit



Un tribunal d'Istanbul a ordonné lundi le placement en détention provisoire de six arbitres turcs soupçonnés d'être impliqués dans une vaste affaire de paris, au moment où la Fédération turque de football élargissait ses investigations à plus de 1.000 joueurs. Un juge a également décidé de l'incarcération du président d'Eyüpspor, un club de première division turque, dans le cadre des mêmes investigations.

Onze arbitres gardés à vue depuis vendredi ont eux été remis en liberté sous contrôle judiciaire lundi par la justice turque, qui enquête notamment sur des soupçons de matches truqués.

Les six arbitres envoyés en détention officiaient en tant qu'arbitres assistants en troisième et quatrième divisions, selon le site de la Fédération

turque de football (TFF).

En parallèle, la TFF a annoncé lundi soir la convocation devant son conseil de discipline de 1.024 footballeurs du pays accusés d'avoir parié sur des matches en dépit de l'interdiction qui leur en est faite. Les championnats de troisième et quatrième divisions du pays, dans lesquels évoluent plus de 900 des joueurs incriminés, sont suspendus pendant deux semaines, a annoncé la TFF, qui a tenu une réunion extraordinaire hier mardi.

Vingt-sept des joueurs soupçonnés d'avoir placé des paris évoluent en première division, dont l'international turc Eren Elmali, défenseur de Galatasaray.

Le 27 octobre, une enquête de la Fédération turque de football sur 571 arbitres des ligues professionnelles de football turques avait révélé que

152 d'entre eux, dont 22 officient en première division, "pariaient activement" sur des matches.

La TFF a suspendu dans la foulée 149 arbitres pour des durées allant de huit à douze mois, promettant de "nettoyer" le football turc.

Dans un communiqué commun, ces arbitres ont affirmé qu'aucun d'entre eux n'avait jamais parié sur un match qu'il dirigeait. Certains assurent également que leurs paris remontent à une époque où ils étaient arbitres amateurs.

En 2011, un scandale de matches truqués sans précédent en Turquie avait déjà secoué les championnats de première et deuxième divisions, élaboussant notamment le grand club stambouliote de Fenerbahçe.

AFP

EQUIPE NATIONALE DE L' OUGANDA

## Le sélectionneur Paul Put prolonge jusqu'en 2028

La Fédération ougandaise de football (FUFA) a prolongé le contrat du sélectionneur de l'équipe nationale masculine, le belge Paul Put, jusqu'en 2028, a-t-elle annoncé dans un communiqué publié sur son site officiel. Cette prolongation met fin aux rumeurs concernant un éventuel départ du technicien belge, affirme la même source. "Nous avons constaté beaucoup d'anxiété dans certains secteurs du public ces derniers temps, avec des rumeurs et des spéculations concernant le sélectionneur de l'équipe nationale" a déclaré le directeur général de la FUFA, Edgar Watson. "Je suis ici, heureux d'annoncer que la FUFA est parvenue à un accord avec l'entraîneur Paul Put pour un nouveau contrat en tant que sélectionneur des Cranes pour



les deux ans et demi à venir, avec effet immédiat", a-t-il ajouté lors de l'annonce de la prolongation. Paul Put avait pris les rênes des Cranes en novembre 2023 et a conduit l'équipe à la qualification pour la Coupe d'Afrique des

Nations (CAN) 2025, terminant deuxième du groupe K derrière l'Afrique du Sud. Les Cranes ont remporté quatre matchs, concédé une défaite et fait un match nul lors de leurs six rencontres qualificatives. En qualifica-

tion de la Coupe du Monde 2026, l'Ouganda avait terminé deuxième du groupe G loin derrière l'Algérie. Les Cranes ont récolté 18 points grâce à six victoires et quatre défaites dont deux face à l'Algérie, au cours de leur campagne, distancés par les Verts avec 25 points. Le premier vice-président de la FUFA, Justus Mugisha, a déclaré que cette décision de maintenir Put à son poste témoigne de la confiance continue dans la direction que prend la fédération. Paul Put poursuivra la préparation de la CAN 2025, prévue du 21 décembre au 18 janvier, avant de tourner son attention vers la CAN 2027, que l'Ouganda Co-organisera avec le Kenya et la Tanzanie. A la CAN 2025, l'Ouganda évoluera dans le groupe C avec le Nigeria, la Tunisie, et la Tanzanie.

R.S

FOOT / CAN 2025 (PRÉPARATION)

# Première séance d'entraînement des Verts à Djeddah

La sélection algérienne de football a effectué lundi soir sa première séance d'entraînement à Djeddah, en prévision de la rencontre amicale face au Zimbabwe, prévue jeudi (17h30), dans le cadre de la préparation de la CAN-2025 (21 décembre-18 janvier 2026), a indiqué la Fédération algérienne (FAF).

La séance, entamée à 21h sur le terrain annexe du stade Roi-Abdallah, a été relativement légère. Les joueurs ayant évolué dimanche avec leurs clubs ont bénéficié d'un programme spécifique de récupération, tandis que le reste du groupe a pris part à un travail technique avec ballon, précise la FAF.

Le groupe devrait être au grand complet lors de la séance d'hier mardi, a-t-on souligné.

Par ailleurs, l'effectif de la sélection algérienne sera amoindri après le forfait du milieu offensif de l'Eintracht Francfort (Div.1 allemande), Farès Chaïbi, victime d'une blessure musculaire au niveau de la cuisse, et le défenseur du Borussia Dortmund (Allemagne), Rami Bensebaini, qui souffre de douleurs lombaires.

Le sélectionneur national Vladimir Petkovic a dévoilé jeudi une liste de 27 joueurs en vue des deux matchs amicaux face au Zimbabwe et l'Arabie saoudite, marquée



par la présence pour la première fois du jeune défenseur du Borussia Dortmund, Elias Benkara (18 ans) et du milieu de terrain Yacine Titraoui (SC Charleroi/ Belgique).

Les "Verts" se sont envolés di-

manche à destination de Djeddah, à bord d'un vol spécial. Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez effectuent cet après-midi leur première séance d'entraînement.

L'équipe nationale a validé en

octobre dernier son ticket pour la Coupe du monde 2026 en réalisant deux victoires : face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1), en clôture des qualifications.

R.S

## Tougai forfait face au Zimbabwe et à l'Arabie saoudite

Le défenseur international algérien de l'ES Tunis, Mohamed Amine Tougai, a déclaré forfait pour les deux matchs amicaux, face au Zimbabwe et l'Arabie saoudite, respectivement les 13 et 18 novembre à Djeddah, dans le cadre de la préparation de la CAN-2025, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), hier mardi sur son site officiel.

"Le défenseur central Mohamed Amine Tougai ne participera pas aux deux matchs amicaux de l'équipe nationale en raison d'une blessure", indique l'instance fédérale dans un communiqué.

"Après avoir été examiné par le staff médical, il s'est avéré que le joueur n'est pas apte pour les deux confrontations ami-

cales. En concertation avec le sélectionneur national Vladimir Petkovic, il a été décidé de libérer le joueur du stage pour éviter toute éventuelle complication de sa blessure, et lui permettre de poursuivre les soins avec son club", a précisé la même source.

L'ancien défenseur du NA Hussein-Dey avait déjà manqué les deux dernières rencontres des Verts contre la Somalie et l'Ouganda, en octobre dernier pour le compte des deux ultimes journées des qualifications du Mondial 2026.

Il s'agit de la troisième défection chez les "Verts", après le défenseur du Borussia Dortmund Rami Bensebaini, qui souffre

de douleurs lombaires, et le milieu offensif de l'Eintracht Francfort Farès Chaïbi, victime d'une blessure musculaire au niveau de la cuisse, contractée lors du dernier match de son équipe en Bundesliga.

Le sélectionneur national Vladimir Petkovic a dévoilé jeudi une liste de 27 joueurs en vue des deux matchs amicaux face au Zimbabwe et l'Arabie saoudite, marquée par la présence pour la première fois du jeune défenseur du Borussia Dortmund, Elias Benkara (18 ans) et du milieu de terrain Yacine Titraoui (SC Charleroi/ Belgique).

R.S

FOOT / COUPE ARABE FIFA-2025 (PRÉPARATION)

## Les "Verts" à pied d'œuvre au Caire

La sélection nationale A' de football se trouve depuis, hier lundi au Caire, où elle devra disputer deux matchs amicaux face à l'Egypte, les 14 et 17 novembre au stade Al Salam, dans le cadre de la préparation de la Coupe arabe Fifa 2025 (1er-18 décembre au Qatar), a indiqué la Fédération algérienne (FAF), lundi sur son site officiel.

La délégation algérienne a été chaleureusement ac-

cueillie par l'ambassadeur d'Algérie en Egypte, M. Mohamed Sofiane Berrah, a précisé la FAF. Le coach national Madjid Bougherra a retenu 27 joueurs, dont le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale A, Islam Slimani (CFR Cluj/Roumanie) et le meneur de jeu de la JS Kabylie, Ryad Boudebouz. Ce dernier, âgé de 35 ans, signe son retour en sélection après sept ans d'absence.

Le premier rendez-vous du champion arabe en titre face aux "Pharaons" locaux se jouera vendredi au stade Al-Salam au Caire (14h00), alors que le second test aura lieu lundi prochain au même stade (16h00). Pour rappel, la sélection algérienne (tenante du titre) est qualifiée directement pour la phase finale de la prochaine Coupe arabe Fifa 2025.

Au Qatar, la sélection algé-

rienne jouera dans le groupe D aux côtés de l'Irak, ainsi que des vainqueurs des barrages Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan, prévus le 26 novembre.

A l'issue de la phase de poules de la Coupe arabe, les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, qui comprendra des quarts de finale, demi-finales et finale.

R.S

FOOT / COUPE

ARABE FIFA 2025 / ALGÉRIE

"Nous irons au Qatar pour défendre notre titre"

L'entraîneur de l'équipe nationale algérienne de football A', Madjid Bougherra, a affirmé dimanche que son groupe est déterminé à "défendre son titre" décroché en 2021, lors de la Coupe arabe FIFA 2025, qui se déroulera au Qatar du 1er au 18 décembre.

Lors d'une conférence de presse tenue au stade Nelson-Mandela à Baraki (Alger), Bougherra a déclaré: "Nous irons au Qatar pour défendre notre titre arabe, c'est certain. Notre objectif initial est d'atteindre le deuxième tour, mais nous aspirons à conserver le titre remporté lors de la dernière édition. Nous aborderons chaque match individuellement."

"Tous les matchs seront difficiles, car il s'agira de derbies marqués par la passion et l'intensité. Toutes les équipes viendront avec la volonté de gagner, ce qui nous obligera à être parfaitement préparés, notamment sur le plan moral", a-t-il ajouté. Selon lui, la plupart des équipes participantes se distinguent par leur solidité défensive, et l'équipe algérienne est celle que tout le monde souhaite battre, ce qui rendra chaque rencontre ardue.

En préparation à la compétition, l'équipe nationale A' effectuera un stage en Egypte, avec deux matchs amicaux contre les "Pharaons" locaux au stade de la Paix, vendredi 14 novembre à 14h00 et lundi 17 novembre à 16h00.

A propos de ces rencontres, l'entraîneur a expliqué que l'équipe égyptienne restait l'une des favorites pour décrocher la "couronne arabe" au Qatar, ce qui en fera un "vrai test" pour les "Verts". "Nous avons choisi l'Egypte car c'est l'une des sélections les plus pressenties pour remporter le sacre arabe. Son niveau élevé fera de ces deux matchs des tests réels et importants pour évaluer notre véritable niveau et valeur, ce que nous visons à l'occasion de ce stage."

Concernant la liste des joueurs pour la Coupe arabe, Bougherra a précisé qu'il a déjà en tête la composition finale, tout en laissant la porte ouverte à un renfort de qualité: "Il y a de nouveaux joueurs dans le prochain stage que je souhaite observer avant de finaliser la liste définitive, limitée à 23 joueurs, ce qui compliquera mes choix."

Au total, 27 joueurs ont été convoqués pour les deux matchs amicaux contre l'Egypte. Parmi eux figurent l'attaquant historique Islam Slimani (Cluj/Roumanie), le milieu de terrain Ryad Boudebouz (JS Kabylie) et Nassim Li'Ghoul (CS Constantine).

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE POUR GÉRER LES MATCHS DIFFICILES

Bougherra a souligné que les joueurs sélectionnés sont principalement ceux possédant de l'expérience, notamment dans la gestion des matchs délicats.

"Nous avons opté pour un groupe expérimenté : 12 éléments ont déjà joué avec l'équipe première et sept autres ont remporté le titre arabe avec nous en 2021. J'ai choisi une composition essentiellement constituée de joueurs aguerris, tout en intégrant quelques jeunes talents prometteurs."

Concernant l'absence de Yacine Brahimi et d'Adam Ounas pour ce stage, l'entraîneur a expliqué que les deux joueurs souffraient de douleurs et qu'il préfère les préserver, bien qu'ils restent dans la liste pour la Coupe arabe. De même, Abdessamad Bounasser (Al-Shamal, Qatar), encore inapte, est considéré comme "l'avenir de l'équipe nationale".

Le coach a également regretté de ne pas avoir pu faire venir certains jeunes talents en raison du refus de leurs clubs, comme le gardien Kylian Blazouq (Rennes/France) et l'ancien Farah (Cambuur/Pays-Bas). Pour la Coupe arabe FIFA 2025, l'Algérie évoluera dans le groupe D avec l'Irak, ainsi que les vainqueurs des matchs de barrage Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan.

L'équipe algérienne avait remporté le titre arabe en 2021 après avoir battu la Tunisie en finale (2-0 après prolongation).

R.S

## PEINE DE MORT EN ISRAËL

## Nouveau visage du terrorisme d'État sioniste

*Le président du Conseil national palestinien, Rawhi Fattouh, a condamné la volonté de l'entité sioniste d'instaurer la peine de mort contre les prisonniers palestiniens, la décrivant comme "un crime politique, juridique et humanitaire, ainsi qu'une législation officielle pour le meurtre et le terrorisme d'État organisé".*

Dans un communiqué relayé mardi par l'agence de presse Wafa, Fattouh a souligné que "l'instauration de la peine de mort serait une extension des crimes quotidiens de l'occupation de génocide et de nettoyage ethnique contre les prisonniers et le peuple palestinien sans défense", notant que "l'armée d'occupation et les colons pratiquent le meurtre et la torture sous la supervision directe des dirigeants gouvernementaux sans rendre de comptes". Rappelant que l'entité sioniste qui viole les terres et légitime le meurtre et la punition collective, en violation flagrante des Conventions de Genève, Fattouh a ajouté que "ce (projet) de loi perpétue également l'extrémisme, alimente la haine et révèle la vérité sur l'institution sioniste basée sur l'apartheid et le terrorisme, tout en offrant une protection aux colons meurtriers". A cet égard, il a appelé la communauté internationale et ses institutions parlementaires et de droits de l'Homme à prendre des mesures urgentes pour arrêter ce projet de loi raciste, imposer des sanctions à l'encontre de l'entité sioniste, tout en initiant une action internationale pour protéger les prisonniers et tenir les chefs de l'occupation responsables devant la Cour pénale internationale.

R.I



## PALESTINE

## L'occupant sioniste poursuit son agression contre Jénine et son camp

Les forces d'occupation sionistes poursuivaient hier mardi pour le 295<sup>e</sup> jour consécutif, leur agression contre la ville de Jénine et son camp en Palestine occupée, avec notamment des incursions et des perquisitions dans les maisons palestiniennes, a rapporté l'agence de presse Wafa. Des sources locales citées par Wafa ont rapporté que les forces d'occupation ont pris d'assaut mardi matin la rue de Na-

plouse dans la ville de Jénine, et entravé le mouvement des véhicules en vérifiant l'identité des conducteurs. Les forces sionistes ont également pris d'assaut la ville d'Al-Yamoun, à l'ouest de Jénine et effectué des fouilles dans une maison, selon les mêmes sources. Par ailleurs, 22.000 citoyens ont été déplacés du camp de Jénine, et plus de 600 maisons dans le camp ont été complètement démolies. Des estimations

indiquent que l'occupation a démolie environ 33% des maisons du camp. Depuis le début de l'agression sioniste contre la ville et le camp de Jénine, 56 citoyens sont tombés en martyrs et plus de 200 autres ont été blessés, tandis que l'armée d'occupation lance des raids et des incursions quotidiennes dans les villes et villages du gouvernorat.

R.I

## AU LIBAN

## L'entité sioniste a violé le cessez-le-feu près de 7000 fois

L'accord de cessez-le-feu signé en novembre 2024 entre le Liban et l'entité sioniste après plusieurs mois d'agression, a été violé près de 7000 fois par les forces de l'occupation sioniste, affirme un média palestinien, citant la Force intermédiaire des Nations unies au Liban (FINUL). "Le cessez-le-feu a été violé 6800 fois entre le 27 novembre 2024 et le 22 octobre 2025", a-t-il précisé. Il souligne que, depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu, l'entité sioniste "n'a cessé de violer cet accord, continuant de bombardier le sud du Liban régulièrement". Une situation que le média palestinien compare désormais à celle de la bande de Ghaza, où

l'occupant sioniste continue de mener des frappes aériennes en toute impunité, un mois et demi après le début du cessez-le-feu. D'ailleurs, depuis la signature de l'accord cessez-le-feu, plus de 250 Libanais sont morts sous les tirs de l'armée sioniste. L'agression sioniste contre le Liban avait débuté seulement quelques jours après le 7 octobre 2023. Elle a d'abord visé le sud du Liban, avant de s'étendre à tout le territoire national. L'entité sioniste a accéléré sa campagne de bombardements en l'accompagnant d'une incursion terrestre dans le sud du pays dès la fin du mois de septembre 2024. L'accord de cessez-le-feu entré

en vigueur le 27 novembre 2024 avait mis un terme à plusieurs mois d'agressions sionistes qui ont coûté la vie à plus de 4000 Libanais. Depuis, la Force intermédiaire des Nations unies au Liban (FINUL) opère sur le territoire pour surveiller le respect de l'accord. Mais, l'entité sioniste viole quotidiennement ce dernier. En août 2025, le Conseil de sécurité a pris la décision de prolonger le mandat de la FINUL jusqu'en décembre 2026. Une de ses missions est d'assurer le respect par l'entité sioniste de la ligne bleue, tracée en 2000 par l'ONU au moment du retrait de l'armée d'occupation du sud du Liban. Toutefois, cette dernière tient

encore cinq positions militaires totalement illégales entre le nord de cette ligne et le sud du fleuve Litani. Les incursions sionistes dans le sud du Liban ont régulièrement lieu à partir de cette zone en violation totale de l'accord du cessez-le-feu. La décision de prolongation du mandat de la FINUL est liée à la poursuite des bombardements et des incursions de l'armée sioniste au Liban comme exprimé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2790 adoptée en août dernier qui note "avec une vive préoccupation les violations persistantes dont cet accord fait l'objet, notamment les frappes aériennes et les attaques de drones menées sur le territoire libanais".

R.I

## OUEST DU SOUDAN

## L'ONU met en garde contre une "aggravation" de la situation

Le bureau de coordination de l'aide humanitaire des Nations unies (OCHA) a mis en garde lundi soir contre une aggravation de la crise au Darfour Nord, dans l'ouest du Soudan, alors que les violences s'étendent au-delà de la ville d'El Fasher.

Depuis que les Forces de soutien rapide (FSR), en conflit depuis avril 2023 avec l'armée soudanaise, ont pris El-Fasher fin octobre après plus de 500 jours de siège, "près de 89.000 personnes ont fui Tawila, Melit, Saraf Omra et d'autres localités", selon les chiffres de l'ONU.

"Certaines familles ont cherché refuge à Tina, près de la frontière entre le Soudan et le Tchad, où les communautés d'accueil déjà débordées et les partenaires de l'ONU se préparent à accueillir de nouveaux arrivants", a déclaré le porte-parole adjoint de l'ONU, Farhan Haq, à des correspondants de presse à New York. Parallèlement, la violence s'intensifie dans la région du Kordofan, entraînant une augmentation du nombre de victimes civiles et de nouvelles vagues de déplacements de population, d'après la même source. L'ONU a appelé à une "cessation immédiate des hostilités", ainsi qu'à la protection des civils et des travailleurs humanitaires, à la fin des attaques contre les hôpitaux et les infrastructures civiles et à un accès sans entrave à l'aide. "L'ONU travaille avec ses partenaires pour obtenir un cessez-le-feu après deux ans et demi de guerre brutale, un accès humanitaire sans entrave et pour amener les parties à désamorcer la situation", mais "jusqu'à présent, aucun progrès réel n'a été constaté", a ajouté M. Haq.

## PLUS DE 20 PAYS DÉNONCENT LES ATROCITÉS

Un groupe de ministres des Affaires étrangères et de hauts responsables de plus de 20 pays a publié une déclaration commune condamnant les atrocités et les violations du droit international humanitaire au Soudan, exprimant leur "profonde inquiétude" face aux informations faisant état de violences systématiques contre les civils.

Les signataires, représentant l'Europe notamment, se sont dits lundi "gravement alarmés par les informations faisant état de violences systématiques et continues contre les civils pendant et après la chute d'El-Fasher aux mains des Forces de soutien rapide (FSR)", ainsi que par l'escalade des combats dans le nord du Darfour et la région du Kordofan. Ils ont qualifié de "violations odieuses du droit international humanitaire" le "ciblage délibéré des civils, les massacres à motivation ethnique, les violences sexuelles liées au conflit, la famine utilisée comme méthode de guerre et l'obstruction de l'accès humanitaire". "De tels actes, s'ils sont avérés, constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au regard du droit international", indique le communiqué.

Les ministres et les responsables ont exigé la fin immédiate des violences, affirmant que "l'impunité doit cesser et les responsables doivent rendre des comptes".

Les ministres et les responsables des pays signataires ont exhorté toutes les parties au conflit à "s'asseoir à la table des négociations", soulignant que "seul un processus politique soudanais large et inclusif peut résoudre les problèmes du Soudan".

Dimanche, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué que près de 89 000 personnes ont été déplacées d'El-Fasher et de ses environs, dans le nord du Darfour, depuis le 26 octobre, date à laquelle les Forces de soutien rapide (FSR) ont pris le contrôle de la ville.

## PAKISTAN

## 12 morts suite à une explosion devant un tribunal à Islamabad

Une explosion hier mardi devant un tribunal à Islamabad en Pakistan, a fait au moins 12 morts et plusieurs blessés, a annoncé la police. "Nous enquêtons sur la nature de l'explosion. Ce n'est pas encore clair. Nous pourrions fournir plus de détails après avoir reçu le rapport de notre équipe médico-légale", a déclaré un porte-parole de la police. Les médias locaux ont diffusé des images du lieu de l'explosion, montrant des individus ensanglantés.

R.I

INITIÉ PAR L'ASSOCIATION "EL KALIMA"

## Un Colloque international dédié pour jeunes créateurs



Sous le slogan "Nos créations préservent la Mémoire", l'Association "El Kalima" pour la culture et l'information, a organisé lundi et mardi, un Colloque international des jeunes créateurs au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi à Alger.

Cet événement élaboré dans le cadre de la commémoration du 71<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, a vu la participation de jeunes créateurs venus d'Egypte, de Syrie, de Jordanie, du Sahara occidental, de Libye, de Tunisie, d'Espagne, du Yémen ainsi que de plusieurs wilayas du pays.

Selon les organisateurs, ce colloque constitue un carrefour de rencontre entre le passé et le présent, où se mêlent la mémoire nationale et l'éclat

de créativité des jeunes et que l'Algérie a toujours été et demeure une patrie qui valorise la connaissance et les talents et cultive l'espoir.

Également, ce colloque a rendu hommage aux jeunes issus des différentes wilayas du pays ainsi que de pays arabes frères et de l'Espagne, pays ami, lesquels se sont réunis en Algérie, terre des martyrs, pour faire de la créativité un pont de dialogue et de la parole libre un phare de rapprochement et de fraternité.

L'ouverture de cette rencontre a été ponctuée par des lectures poétiques et des prestations musicales variées, présentées par des poètes et artistes d'Algérie et des pays participants, ainsi que par une exposition d'œuvres plastiques sur la Révolution de libération nationale et ses figures emblématiques.

Des morceaux musicaux inspirés du patrimoine du Sahara occidental ont également été présentés, en plus d'un hommage rendu au moudjahid Intighar Belkacem dit "Abdelkader" ainsi qu'au journaliste palestinien Wissam Abou Zaid, correspondant de la Télévision algérienne à Ghaza, dont la distinction a été reçue par son frère.

Les travaux du deuxième jour de ce colloque ont été marqués par un programme comprenant des spectacles théâtraux, musicaux, cinématographiques et poétiques, ainsi que des conférences, des ateliers et d'une exposition de livres et d'œuvres artistiques.

R.C

## Le projet "A la recherche de jeunes ambassadeurs culturels Algériens-Chinois" : Remise des prix

Les prix du projet culturel chinois intitulé: "A la recherche de jeunes ambassadeurs culturels Algériens-Chinois" ont été remis, lundi à Alger, à cinq jeunes lauréats algériens ayant présenté des exposés variés autour du thème "Le rapprochement culturel entre l'Algérie et la Chine".

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, du représentant de l'Afrique du groupe Sinopec, ainsi que du président de l'Association d'amitié algéro-chinoise, Smail Debeche, et de représentants des sociétés Sonatrach et Sinopec.

Dans son allocution, Mme Bendouda a rappelé que les relations historiques d'amitié entre l'Algérie et la Chine et leur partenariat stratégique global, soulignant que "la culture demeure le meilleur ambassadeur pour tisser des liens d'amitié" et que "la politique culturelle ne saurait réussir sans la participation de l'ensemble des institutions de l'Etat, notamment les entreprises économiques".

De son côté, M. Debeche a estimé que ce projet "réflecte la dimension culturelle, véritable enjeu de la pérennité et du renforcement des relations entre les nations", relevant que "les jeunes lau-



réats seront désormais les ambassadeurs de l'Algérie en Chine".

Le président de l'Association d'amitié algéro-chinoise a souligné que cet événement "réflecte le niveau atteint par les relations algéro-chinoises, notamment après la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Chine en 2023, au cours de laquelle 19 accords de coopération bilatérale ont été signés dans plusieurs domaines", rappelant également l'ouverture pour la première fois en Algérie, de l'Institut

chinois Confucius.

Le titre de "Jeunes ambassadeurs culturels Algériens-Chinois" a été décerné à Haridi Wissam Nour El Yakine, Lalali Merouane, Baïra Zineb, Chahrazed Bouzana et Setti Zakia, qui ont participé avec leurs propres projets, consistant en de courtes vidéos portant principalement sur la culture et la langue chinoises, exprimant ainsi leur vision sur les relations culturelles entre l'Algérie et la Chine.

R.C

## Tlemcen : ouverture de l'exposition "Les circuits touristiques"

L'exposition intitulée "Les circuits touristiques" a été inaugurée lundi soir au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen, dans le cadre des activités du programme "Jil Siyaha" (génération tourisme), mené en partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne. L'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 20 novembre, comporte 20 œuvres artistiques et carnets de voyage réalisés par des artistes plasticiens et un écrivain, mettant en lumière les circuits touristiques qu'ils ont visités dans quatre wilayas pilotes concernées par le programme "Jil Siyaha", à savoir les circuits de l'olive à Tlemcen, des guelta à Djanet, des montagnes à Sétif et des ksour à Timimoun. Les carnets de voyage élaborés par ces artistes, illustrant par des dessins et des textes les sites visités dans ces régions, sont également exposés et distribués aux participants lors de cette manifestation, qui a connu un fort engouement des jeunes désireux de découvrir les différentes destinations touristiques. Cette exposition s'inscrit également dans les préparatifs du festival du circuit de l'olive, prévu dans le cadre du même programme du 20 au 22 novembre dans la commune de Sabra (wilaya de Tlemcen). Il comprendra des expositions de produits oléicoles et artisanaux, la réalisation d'une fresque artistique dédiée à l'événement, ainsi que des activités récréatives pour enfants et des visites d'exploitations agricoles et hôtelières de la région, selon les explications fournies lors de la manifestation.

R.C

## Djelfa : lancement de la Semaine culturelle de la wilaya d'Annaba

Les activités de la Semaine culturelle de la wilaya d'Annaba à Djelfa ont été lancées, lundi, à la Maison de la culture "Ibn Rochd", dans le cadre du programme national d'échanges culturels inter-wilayas visant à promouvoir le patrimoine matériel et immatériel de cette région du littoral algérien.

L'événement, d'une durée de quatre (4) jours, s'inscrit dans le cadre du programme d'échanges culturels inter-wilayas tracé par le ministère de la Culture et des Arts qui a pour objectif de mettre en valeur la richesse patrimoniale et historique d'Annaba. La manifestation prévoit diverses expositions d'arts plastiques et de produits artisanaux, notamment d'habits traditionnels et de plats populaires. Les habitants de Djelfa pourront également assister à une reconstitution du mariage traditionnel annabi, illustrant les tenues locales de cette wilaya.

R.C

## Chlef : lancement des travaux de restauration d'un centre de torture de la période coloniale à Sidi Akkacha

La Direction des moudjahidine et ayants droit de Chlef a entamé les travaux de restauration du centre de torture "Errha", datant de la période coloniale, dans la commune de Sidi Akkacha. Cette opération s'inscrit dans le cadre des instructions du ministère de tutelle visant la préservation du patrimoine historique et culturel lié à la glorieuse Révolution de libération, notamment les sites et monuments commémoratifs.

Mené en coordination avec les autorités locales de Sidi Akkacha, Nord de Chlef, ce projet a été doté d'une enveloppe de 17 millions de DA, au titre d'un programme sectoriel du ministère des Moudjahidine destiné à la sauvegarde de la mémoire nationale et à la valorisation des vestiges de la Révolution.

Également, durant l'année en cours, les travaux d'aménagement de trois (3) cimetières de chouchada ont été entamés. Sachant que les projets concernant les cimetières des chouchada d'El-Harranfa et de Boukadir ont été réceptionnés, tandis que les travaux de celui de Bissa, dans la commune de Zebboudja, ont atteint un taux d'avancement de 85%.

R.C

## Khenchela : lancement de 4 projets relevant du secteur de la culture

Quatre projets relevant du secteur de la culture et des arts ont été lancés, lundi, dans la wilaya de Khenchela. Il s'agit du projet d'extension et d'équipement de la salle de théâtre de la commune de Kais, de la réhabilitation de deux bibliothèques de lecture publique dans les communes de Babar et d'Ouled Rechache et de la réhabilitation de la maison de la culture Ali-Souaïhi de Khenchela. S'agissant de l'extension et de l'équipement du théâtre de Kais, qui comprend une salle de spectacle de 290 places, une aile administrative et des loges d'artistes, ce projet, doté d'un financement de l'ordre de 25 millions de dinars, sera livré au bout d'un délai de 4 mois. Un investissement public de 40 millions de dinars a également été consenti dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés pour la réhabilitation des bibliothèques de lecture publique des communes de Babar et Ouled Rechache qui devraient être de nouveau opérationnelles au bout d'un délai de 2 mois. Pour ce qui est de la maison de la culture Ali-Souaïhi de Khenchela, une enveloppe financière de 73 millions de dinars a été allouée à une importante opération de réhabilitation qui donnera lieu à la réalisation d'une nouvelle façade, à la réfection de la peinture à l'intérieur et à l'extérieur de la structure, à la réparation de l'étanchéité, à la mise en place d'un nouveau revêtement du sol, à la remise en état des réseaux d'eau potable et d'électricité et à l'acquisition de nouveaux équipements de sonorisation, en plus de la réparation du jet d'eau situé au centre de l'établissement, le tout dans un délai de 6 mois.

# TÉLÉ

# VISION



**TF1** S.W.A.T.

**21h10**



Daniel "Hondo" Harrelson, un lieutenant du S.W.A.T. de Los Angeles, se retrouve à la tête d'une unité d'élite de la police, confrontée à la violence et au crime rampant dans les quartiers difficiles de la ville où il a grandi.

**france 2** Désenchantées

**21h10**



La disparition de Sarah Leroy, quinze ans, a bouleversé la petite bourgade de Bouville-sur-Mer. Un coupable fut vite arrêté. Pourtant, dans chaque foyer, chaque bistrot, on continuait à élaborer des hypothèses.

**M6** Insaisissables 2

**21h05**



Tout commence en 1984, dans le New Jersey, lorsqu'un tragique accident scelle le destin de Lionel Shrike, un magicien de talent, disparu sous les yeux de son fils Dylan lors d'un numéro qui tourne au drame.

**TMC** Taxi 2

**21h25**



Daniel Morales, un chauffeur de taxi passionné de vitesse, et son ami Emilien, un inspecteur de police aussi inexpérimenté qu'enthousiaste, se retrouvent embarqués dans une mission délicate.

**CANAL+** Rambo II : la mission

**21h10**



John Rambo, ancien soldat des Forces Spéciales et vétéran traumatisé, croupit dans une prison américaine après avoir été condamné pour avoir résisté à l'autorité.

**TF1** Le Hobbit : un voyage inattendu



Dans les vertes collines de la Comté, où la vie s'écoule paisiblement au rythme des repas copieux et des pipes fumantes, Bilbon Sacquet coule des jours tranquilles, loin des tumultes du monde extérieur.

**NEVO 19** Men of Honor

**21h10**



Les munitions se font rares, les nerfs sont à vif, et les lignes allemandes, distantes de seulement 60 mètres, semblent à la fois trop proches et insaisissables.

**Sydney Sweeney a subi une commotion cérébrale sur le tournage de son dernier film**



Sydney Sweeney s'est investi à fond pour incarner la légendaire boxeuse Christy Martin dans le biopic à venir, intitulé "Christy". L'actrice de 28 ans avait confié plus tôt cet été avoir pris 14 kilos de muscles pour le rôle et s'être astreinte à un programme rigoureux d'haltérophilie et de kickboxing afin de camper la toute première femme boxeuse à avoir intégré le Nevada Boxing Hall of Fame. Lors d'un récent entretien, elle a également raconté comment elle s'était blessée sur le tournage.

Sydney Sweeney a révélé que les scènes de combat étaient toutes réelles. Pour cette raison, la star a subi une blessure grave lors du tournage des scènes sur le ring avec Naomi Graham (qui incarne Laila Ali, la fille boxeuse de Muhammad Ali).

"Oh oui, les scènes de combat étaient toutes réelles" a confié l'actrice. "Dans chaque combat que vous voyez, nous nous frappons vraiment. J'ai eu des commotions cérébrales, j'ai eu le nez en sang... J'ai adoré ça ! La femme qui jouait Laila Ali est une vraie boxeuse professionnelle. Elle est dans l'armée de l'air et combat pour l'équipe des États-Unis. Elle frappe fort et c'était très, très réel. C'est à cause d'elle que j'ai eu ma commotion cérébrale."

"Ces scènes révèlent tellement de la personnalité de Christy. Je ne voulais pas qu'on voie juste l'arrière de ma tête parce que c'est une doublure, ni que les scènes soient coupées de façon saccadée", a-t-elle expliqué. "On n'aurait pas vu la personnalité de Christy s'exprimer pleinement, ni les changements d'émotion qui surviennent pendant les combats".

"Quand vous nous voyez nous frapper, c'est qu'on se touche vraiment. Il y a eu des nez en sang, j'ai eu une commotion cérébrale, c'était de toute sa force". Sweeney a ensuite révélé à quel point le tournage avait été brutal. Sa détermination à honorer la mémoire de Christy Martin fut d'autant plus forte qu'elle n'avait aucune ecchymose ni les séquelles d'un tournage éprouvant. Physiquement exigeant et éprouvant, le rôle a poussé Sweeney au-delà de ses limites, mais a aussi fait appel à l'intrépidité de la championne de boxe. Christy est sorti le 7 novembre, et Sweeney espère que, grâce à la même intensité et à la même énergie émotionnelle qu'elle a ressenties en montant sur le ring, le public sera touché par l'histoire.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général**  
**Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication**  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
L'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Siège social**  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Siège de la rédaction**  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 023 46 32 76**  
Email: lanationquotidien@gmail.com -  
Site: www.journal-lanation.com  
**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

## Nombres croisés

|     | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|-----|---|---|---|---|---|---|
| I   |   |   |   |   |   |   |
| II  |   |   |   |   |   |   |
| III |   |   |   |   |   |   |
| IV  |   |   |   |   |   |   |
| V   |   |   |   |   |   |   |
| VI  |   |   |   |   |   |   |

### HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

### VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

## Grille muette N° 1191

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

### Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

### Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds. 6 Sénécons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus. 10 À-côté, pas du bon côté.

## Mots croisés grille N° 1191

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

### Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

### Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 45 morts et 1558 blessés en une semaine

Quarante-cinq personnes sont décédées et 1558 autres ont été blessées dans 1305 accidents de la circulation, survenus entre le 2 et le 8 novembre courant, à travers le territoire national, a indiqué mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila, avec (05) morts et 63 blessés, suite à 44 accidents de la route, précise la même source.

### 3ÈME ÉDITION DU SIVAGRO À BOUIRA 15 wilayas au rendez-vous

Quinze wilayas prendront part à la 3e édition du Salon national de l'entrepreneuriat vert de l'agriculture et de l'agroalimentaire (SEVAGRO), qui abritera la ville de Bouira à partir d'aujourd'hui jusqu'à dimanche, ont indiqué les organisateurs. Le salon réunira à la grande cour jouxtant le complexe sportif Rabah-Bitad de la ville de Bouira, 100 exposants qui vont présenter leurs produits agricoles au grand public, a précisé à l'APS Flouira Ben Hamou, gérante de Vision Art, l'entreprise organisatrice de la manifestation en collaboration avec la direction des ser-

vices agricoles de la wilaya (DSA), et l'association nationale de la protection des récoltes céréalières basée à Bouira. Placée sous le slogan "La sécurité alimentaire, développement et souveraineté", la manifestation sera une occasion pour les participants de faire la promotion de leurs produits agricoles et de faire connaître les nouvelles techniques agricoles inventées sous l'ère de numérisation, a indiqué pour sa part, le directeur des services agricoles, Zine Labidine Bendjaballah. Plusieurs activités sont prévues en marge du salon, dont des concours, et la présentation d'un modèle d'une ferme agricole intelligente par un expert tunisien qui prendra part à l'événement, selon le directeur. Le salon sera également un espace d'échange entre les différents participants en matière d'expériences menées dans le domaine agricole et de l'agroalimentaire, a-t-il dit.

# LA NATION

Mercredi 12 Novembre 2025

## HORAIRE DES PRIERES

| SOBH  | DOHR  | ASSER | MAGHREB | ICHA  |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| 05:58 | 12:34 | 15:47 | 17:44   | 19:04 |

## Météo

|             |    |            |    |
|-------------|----|------------|----|
| Alger       | 22 | Tizi Ouzou | 20 |
| Tiaret      | 24 | Béjaïa     | 21 |
| Constantine | 20 | Oran       | 23 |

## ALGER

### Arrestation d'un individu pour outrage à corps constitué

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté un individu pour outrage à un corps constitué, et pour avoir filmé un commissariat sans autorisation judiciaire et diffusé la vidéo sur les réseaux sociaux, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les services de la sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la sixième sûreté urbaine de Bourouba relevant de la circonscription administrative d'El

Harrach, ont arrêté un suspect pour outrage à un corps constitué et atteinte à l'image des services de sécurité, et pour avoir filmé un siège de sûreté sans autorisation judiciaire", a précisé le même communiqué. Cette affaire a été déclenchée "suite à la diffusion, sur les réseaux sociaux, d'une vidéo, dans laquelle l'auteur profère des insultes à l'encontre d'un corps constitué et porte atteinte à l'image des services de sécurité". "Le suspect a été arrêté et présenté devant les instances judiciaires territorialement compétentes, qui l'ont placé en détention provisoire, pour outrage à un corps constitué et atteinte à l'image des services de sécurité, en diffusant une vidéo avec des images d'un siège de sûreté, filmé sans autorisation judiciaire", a ajouté la même source.

## APPAREILS TERMINAUX NON HOMOLOGUÉS

### Alerte sur les risques graves pour la sécurité et la santé

L'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE) a attiré, hier, l'attention des citoyens sur les risques graves liés à l'achat et à l'utilisation d'appareils terminaux non homologués. "L'ARPCE attire l'attention des citoyens sur les risques graves liés à l'achat et à l'utilisation d'appareils terminaux non homologués, qui n'ont pas été soumis aux tests nécessaires et ne répondent pas aux exigences techniques et réglementaires en vigueur", a écrit l'Autorité de régulation dans un communiqué. Elle a expliqué que l'utilisation d'appareils terminaux non homologués exposait l'utilisateur à "un risque de coupure de communication dans les moments critiques et d'inaccessibilité des numéros d'urgence", ajoutant que ces appareils "peuvent rencontrer des problèmes de compatibilité avec les réseaux nationaux des opérateurs, ce qui rend impossible l'accès à certains services

essentiels, notamment les numéros d'urgence tels que la police, la Protection civile ou les secours". En plus de "la détérioration de la qualité de la communication", ces appareils non homologués peuvent exposer l'utilisateur à "des risques potentiels pour la santé en dépassant les limites autorisées en matière de rayonnements émis". Afin de garantir la sécurité des citoyens, la qualité des communications et la fiabilité des terminaux sur les réseaux nationaux, l'Autorité de régulation recommande de "vérifier, avant tout achat, que l'appareil porte une étiquette permanente portant la mention +Approuvé par l'ARPCE+ suivie du numéro d'homologation de l'Autorité de régulation". "Cette étiquette est votre garantie que l'appareil est fiable et conforme aux tests de conformité effectués par l'Autorité de régulation", a souligné le communiqué.

## GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU À ORAN

### Formation au profit des journalistes

Des journalistes de la wilaya d'Oran représentant différents médias ont bénéficié, hier, d'une session de formation sur la gestion intégrée des ressources en eau, organisée par l'Agence du bassin hydrographique oranais "EChatt-Echerki". Le directeur de cette agence, Mohamed Tabache, a indiqué que cette formation, abritée par le siège du quotidien "El Djoumhouria", s'inscrit dans le cadre du programme de travail du ministère de l'Hydraulique à travers l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau. Elle vise à impliquer les médias dans le processus de sensibilisation à l'importance de l'économie d'eau et de la diffusion d'informations précises sur les projets hydrauliques réalisés au niveau de la wilaya. Il a souligné que cette journée de formation constitue une occasion de

mettre en lumière les efforts considérables déployés par l'Etat dans le domaine de la gestion des ressources en eau, efforts qu'il convient de préserver et de valoriser, notamment dans un contexte de variations climatiques et de baisse des précipitations. Il a mis en avant le rôle essentiel des médias dans la diffusion de la conscience hydrique et dans l'orientation du public vers des comportements responsables, surtout dans le contexte de l'expansion urbaine et de la croissance démographique que connaît la wilaya. La Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) a également pris part à cette session de formation avec une présentation détaillée sur le service public d'alimentation en eau potable dans la wilaya d'Oran.

## ALGER

### Remise des prix d'un projet culturel chinois à 5 lauréats algériens



Les prix du projet culturel chinois intitulé: "A la recherche de jeunes ambassadeurs culturels Algériens-Chinois" ont été remis, lundi à Alger, à cinq jeunes lauréats algériens ayant présenté des exposés variés autour du thème "Le rapprochement culturel entre l'Algérie et la Chine". La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, du représentant de l'ambassadeur de Chine en Algérie et conseiller économique et commercial de l'ambassade, du représentant du bureau Afrique du groupe Sinopec, ainsi que du président de l'As-

sociation d'amitié algéro-chinoise, Smail Debeche, et de représentants des sociétés Sonatrach et Sinopec. Dans son allocution, Mme Bendouda a rappelé que les relations historiques d'amitié entre l'Algérie et la Chine et leur partenariat stratégique global, soulignant que "la culture demeure le meilleur ambassadeur pour tisser des liens d'amitié" et que "la politique culturelle ne saurait réussir sans la participation de l'ensemble des institutions de l'Etat, notamment les entreprises économiques". De son côté, M. Debeche a estimé que ce projet "reflète la dimension culturelle, véritable enjeu de la pérennité et du renforcement des relations entre les nations", relevant que "les jeunes lauréats seront

désormais les ambassadeurs de l'Algérie en Chine". Le président de l'Association d'amitié algéro-chinoise a souligné que cet événement "reflète le niveau atteint par les relations algéro-chinoises (...)", rappelant également l'ouverture pour la première fois en Algérie, de l'Institut chinois Confucius. Le titre de "Jeunes ambassadeurs culturels Algériens-Chinois" a été décerné à Haridi Wissam Nour El Yakine, Lalali Merouane, Baïra Zineb, Chahrazed Bouzana et Setti Zakia, qui ont participé avec leurs propres projets, consistant en de courtes vidéos portant principalement sur la culture et la langue chinoises, exprimant ainsi leur vision sur les relations culturelles entre l'Algérie et la Chine.

## AOKAS (BEJAIA)

### Ouverture d'un marché hebdomadaire dédié à l'artisanat

Un marché hebdomadaire de l'artisanat a été ouvert, hier, par la chambre d'artisanat et des métiers (CAM) dans la commune d'Aokas, à l'est de la wilaya de Bejaïa, en vue d'offrir aux artisans un espace pour commercialiser leurs produits. C'est le centre de l'artisanat de la ville d'Aokas qui abrite ce marché destiné exclusivement aux produits artisanaux, a indiqué à l'APS, Gherbi Toufik, responsable du centre, en marge de la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée en présence des responsables et des professionnels du secteur. Le marché de l'artisanat se tiendra chaque mardi durant toute l'année, a ajouté le responsable du centre, assurant que cet espace est aussi ouvert à tous les artisans du pays. Il a souligné que ce nouvel espace permettra aux artisanes et arti-

sans d'abord de commercialiser leurs produits, mais il s'agit également d'un lieu d'échanges des expériences entre eux. Outre la création d'une dynamique du secteur de l'artisanat dans la wilaya, ce marché va contribuer aussi à faire connaître la diversité des produits de l'artisanat des différentes régions d'Algérie, a-t-il indiqué. La CAM de Bejaïa ambitionne d'élargir ce marché à travers plusieurs communes de la wilaya dans le but de donner une opportunité aux artisans des régions reculées de pouvoir présenter leurs produits, ajoute M. Gherbi. A noter qu'à l'ouverture du marché, plus d'une trentaine d'artisans y ont exposé différents produits dont des habits et bijoux traditionnels, de la poterie et de la céramique, et de la figure sèche de Beni Maouche, a-t-il noté.